ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE LA STATISTIQUE ET D'ECONOMIE APPLIQUEE

E.N.S.E.A

08 BP 3 ABIDJAN 08

COTE D'IVOIRE



RAPPORT DE L'EXERCICE DE LA STATISTIQUE D'EDUCATION

Réalisé par :

Sous la supervision de :

ABDOULKARIMOU ABARADINE

DR. KOUADIO ALICE

AHMED

Ce document comporte quatre parties, développées selon les questions de l'exercice.

Articles de la constitution du Niger en lien avec l'éducation.

La constitution du Niger est composée de 14 titres repartis sur 185 articles, dont les suivants concernent l'éducation :

Art. 12 - Chacun a droit à la vie, à la santé, à l'intégrité physique et morale, à une alimentation saine et suffisante, à l'eau potable, à l'éducation et à l'instruction dans les conditions définies par la loi. L'État assure à chacun la satisfaction des besoins et services essentiels ainsi qu'un plein épanouissement. Chacun a droit à la liberté et à la sécurité dans les conditions définies par la loi.

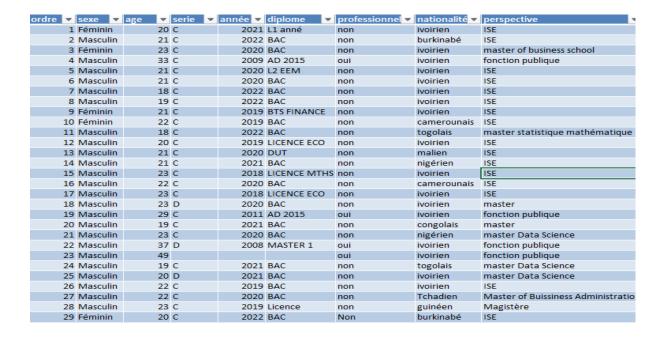
Art. 23 - Les parents ont le droit et le devoir d'élever, d'éduquer et de protéger leurs enfants. Les descendants ont le droit et le devoir d'assister et d'aider les ascendants. Les uns comme les autres sont soutenus dans cette tâche par l'État et les autres collectivités publiques. L'État et les autres collectivités publiques et leurs actions, à la promotion et à l'accès à un enseignement public, gratuit et de qualité.

Art. 24 - La jeunesse est protégée par l'État et les autres collectivités publiques contre l'exploitation et l'abandon. L'État veille à l'épanouissement matériel et intellectuel de la jeunesse. Il veille à la promotion de la formation et de l'emploi des jeunes ainsi qu'à leur insertion professionnelle

Art. 100 (nouveau) :(loi n°2011-17 du 08 août 2011) JORN n°17 du 1er septembre 2011. La loi détermine les principes fondamentaux :

- de l'organisation de la défense nationale ;
- de la libre administration des collectivités territoriales, de leurs compétences et de leurs ressources ;
- de la protection de la liberté de la presse et de l'accès à l'information publique et aux documents administratifs ;
- de l'enseignement, de la technologie et de la recherche scientifique

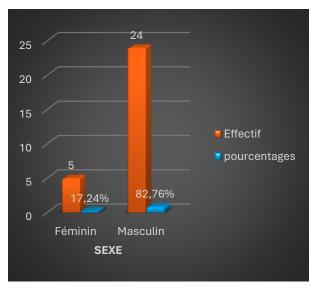
Analyse de la base de données des élèves de la classe AS2-B



Nous avions décidé d'analyse variables importante (le sexe, la nationalité, la série et l'âge). L'analyse qui a été faite est le suivant :

LE SEXE

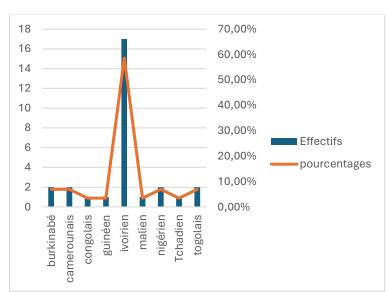
| Sexe | Effectif | pourcentages |
|------------------|----------|--------------|
| Féminin | 5 | 17,24% |
| Masculin | 24 | 82,76% |
| Total général | 29 | 100,00% |



Les élèves de la classe de AS2-B sont repartis en 24 individus de sexe masculin(garçon) soit 82,76% de l'effectif de la classe et 5 individus de sexe féminin(fille) soit 17,24% de l'effectif.

LA NATIONNALITE

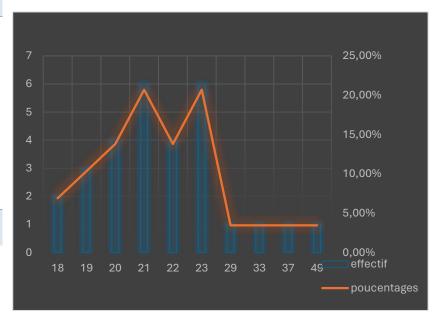
| Nationalité | Effectifs | Pourcentages |
|---------------|-----------|--------------|
| Burkinabé | 2 | 6,90% |
| Camerounais | 2 | 6,90% |
| Congolais | 1 | 3,45% |
| Guinéen | 1 | 3,45% |
| Ivoirien | 17 | 58,62% |
| Malien | 1 | 3,45% |
| Nigérien | 2 | 6,90% |
| Tchadien | 1 | 3,45% |
| Togolais | 2 | 6,90% |
| Total général | 29 | 100,00% |



La Classe AS2-B comporte **9 nationalités** comme l'illustre le tableau cidessus, dont les plus nombreux sont les Ivoiriens avec un effectif de 17 soit 58,62% de l'effectif de la classe. Les pays les moins représentés sont la Guinée, Le Congo Brazzaville et le Tchad, avec **un individu par pays**.

L'AGE

| Age | Effectif | Pourcentages |
|---------|----------|--------------|
| 18 | 2 | 6,90% |
| 19 | 3 | 10,34% |
| 20 | 4 | 13,79% |
| 21 | 6 | 20,69% |
| 22 | 4 | 13,79% |
| 23 | 6 | 20,69% |
| 29 | 1 | 3,45% |
| 33 | 1 | 3,45% |
| 37 | 1 | 3,45% |
| 49 | 1 | 3,45% |
| Total | | |
| général | 29 | 100,00% |



Les élèves de AS2-B ont un âge plus ou moins basse avec **2 élèves** ayant 18 ans, 6 élèves ayant **21 ans** soit **20,69**% de l'effectif de la classe et 6 élèves ayant **23 ans**. L'âge la plus élevée est de **49 ans** et seule un élève l'a.

LA SERIE

Les élèves de la classe AS2-B sont issues de deux séries du bac, à savoir la **série C** et la **série D**, avec 25 élèves issues de la série C et 3 issues de la série D.

| Série | Effectif |
|---------|----------|
| С | 25 |
| D | 3 |
| (Vide) | |
| Total | |
| général | 28 |



Les freins de l'égalité des chances d'accès à l'éducation

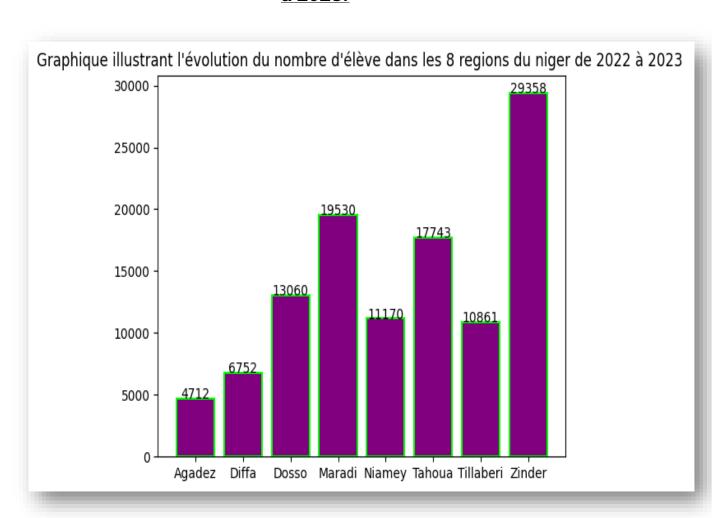
Les causes de l'inégalité des chances d'accès à l'éducation sont nombreuses et de plusieurs ordres dont entre autres nous avons :

- ♣ Le manque de moyen financier ;
- Origine sociale (catégorie socio-professionnelle, genre et origine nationale);
- La distance entre le lieu d'apprentissage et le domicile de l'apprenant;
- Origine socio-culturelle (mariage précoce);
- Localisation de la zone (rurale ou urbaine);
- ♣ L'appartenance religieuse ;
- Situations d'urgence;
- ♣ La Crise alimentaire, celle-ci a un impact sur le nombre d'enfants scolarisés car il est courant que les familles retirent leurs enfants de l'école pour les mettre au travail.

Analyse Comparative sur 5 ans de deux tableaux de l'annuaire statistique du NIGER

L'analyse qui suit à été fait sur deux tableaux de l'annuaire statistique du Niger mais sur deux ans puisque les tableaux qui y figures ont été faits comme tel. Aussi, il faut noter que la structure selon laquelle les tableaux ont été élaborés requière une analyse comparative au sein de chaque tableau.

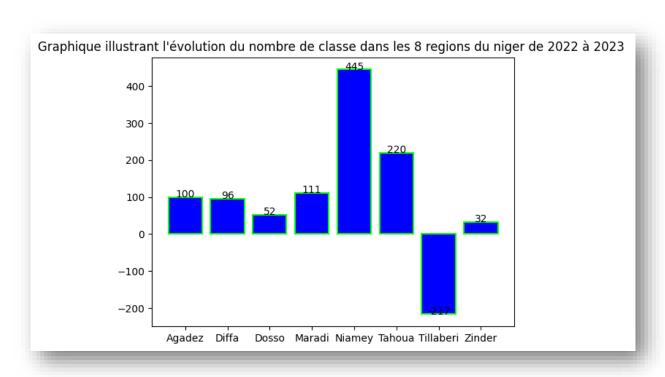
Analyse du tableau 18 : Évolution des effectifs élèves de 2022 à 2023.



Analyse:

Ce présent graphique illustre l'évolution du nombre d'élève par région entre 2022 et 2023 sous forme d'écart. Il faut noter que la variable utilisée pour construit ce graphique est la différence du nombre d'élève en 2022 et en 2023 dans chaque région, une colonne du **tableau 18 intitulé "Évolution des effectifs élèves de 2022 à 2023"** de l'annuaire statistique de l'éducation du Niger. À travers ce graphique nous pouvons dire que la région de ZINDER a enregistré le plus d'effectif d'élève en 2023 avec un effectif additionnel de 29358 à celui de 2022, celle-ci est suivit de MARADI et de TAHOUA, avec un effectifs additionnels respectifs de 19530 et 17743. Aussi, il faut noter que la région d'AGADEZ a enregistré la plus basse évolution de 2022 à 2023 en matière d'effectif d'élève car l'écart entre l'effectif de 2022 et celui de 2023 est de 4712.

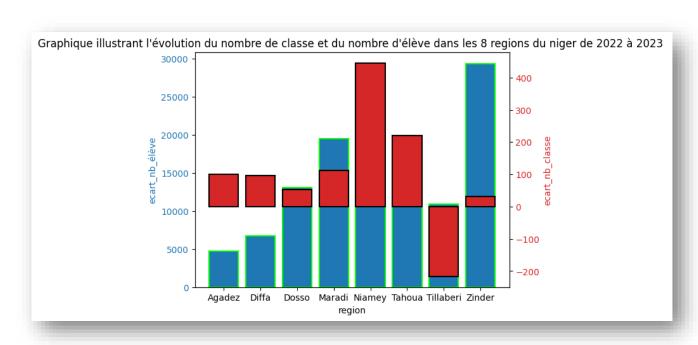
Analyse du tableau 19 : Évolution de salles de classe utilisées de 2022 à 2023



Analyse:

Ce présent graphique illustre l'évolution du nombre de classe par région entre 2022 et 2023 sous forme d'écart. Il faut noter que la variable utilisée pour construit ce graphique est la différence du nombre de classe en 2022 et en 2023 dans chaque région, une colonne du tableau 19 intitulé "Évolution de salles de classe utilisées de 2022 à 2023" de l'annuaire statistique de l'éducation du Niger. À travers ce graphique nous pouvons dire que la région de Niamey a enregistré la construction du plus grand nombre de classe en 2023 avec un nombre additionnel de 445 à celui de 2022, celle-ci est suivit de TAHOUA et de MARADI, avec des nombres de classes additionnels respectifs de 220 et 111. Aussi, il faut noter que la région de ZINDER a enregistré la plus basse évolution de 2022 à 2023 en matière d nombre de classe construite car l'écart entre le nombre de 2022 et celui de 2023 est de 32. Le graphique montre aussi une baisse très importante du nombre de classe à TILLABERI, avec une évolution négative de 217, cela peut s'expliquer par le fait que la plupart des classes ont été fermées pour cause de l'insécurité très prononcée dans cette région.

Analyse croisée des deux tableaux



Analyse:

Pour pouvoir illustrer l'évolution comparée du nombre d'élève et du nombre de classe entre 2022 et 2023, nous avons construit un graphique qui illustre les deux variables (écart entre le nombre d'élève et l'écart entre le nombre de classe). L'interprétation que nous pouvons faire du graphique est que l'évolution du nombre de classe n'est pas proportionnelle à celui du nombre d'élève. Cela s'explique par le fait que la situation de la région de NIAMEY, qui est la capitale a vu la construction de plus de classe bien que celle-ci ne soit pas la région ayant enregistré le plus d'élève entre 2022 et 2023. A cela s'ajoute le cas de la région de ZINDER.